



ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES SUPPLÉANTS DU 1ER DEGRÉ - MODULE 1 :

Cadre réglementaire et prise en main de la classe - Nice

Public concerné

1er degré - Suppléants.
Pas de pré requis.

Présentation

Ce dispositif, qui s'adresse aux suppléants, leur propose un suivi individualisé et collectif permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste. Ce premier module permet d'acquérir des gestes professionnels essentiels afin d'assurer le plus sereinement et efficacement possible sa fonction de remplaçant.

Objectifs et compétences visées

Comprendre les spécificités de l'enseignement privé (notamment l'Enseignement Catholique).
Maîtriser son entrée en fonction.
Développer des outils pédagogiques pour gérer sa classe.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Contenus, moyens & méthodes

1 Phase en distanciel (10 heures de travail effectif pour le suppléant)

Les suppléants inscrits, recevront des textes accompagnés d'un questionnaire évolutif leur permettant de découvrir et comprendre les textes de l'enseignement privé, le bulletin officiel, les programmes, le socle commun, l'interdisciplinarité d'une part et d'autre part, d'attester par leurs réponses de leur réflexion sur ce qu'est être enseignant dans l'enseignement privé.

1 Phase en présentiel (6 heures) permettant une synthèse des acquis et une première rencontre avec le formateur accompagnant pour un positionnement et une évaluation des besoins.

Code

Nombre de participant

8 à 20 participants

Durée

1 jour - 6 heures (+ distanciel)
Session en présentiel et en continu

Dates

Mercredi 7 octobre 2020
Horaires :
9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Institut Saint Cassien
Villa "Casa Vecchia"
8 Av. Urbain Bosio
06300 Nice

Formateur(s)

Catherine BUIGUES, formatrice de l'Institut Saint Cassien.

Financement

Bilan

Évaluation des acquis et de la satisfaction des stagiaires selon les modalités de l'ISFEC Marseille